

En quoi cela consiste ?

L'état a souhaité mettre en place une grande concertation sur l'alimentation pour répondre aux enjeux suivants :

- permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail par le paiement de prix justes
- accompagner la transformation des modèles de production pour mieux répondre aux attentes des consommateurs
- promouvoir les choix de consommation privilégiant une alimentation saine, sûre et durable
- relancer la création de valeur et assurer l'équitable répartition

Cette consultation est ouverte à tous depuis le 20 juillet et **se terminera fin octobre**.

Quels sont les sujets de la consultation ?

De nombreux thèmes sont mis au débat dont certains qui peuvent intéresser plus particulièrement les consommateurs.

Par exemple, on vous propose de vous exprimer sur :

- Comment mieux informer les consommateurs ?
- Comment renforcer la sécurité sanitaire de l'alimentation ?
- Comment favoriser l'accès du plus grand nombre à une alimentation suffisante et saine ?

Comment participer ?

Pour participer aux consultations sur les différents sujets, il faut vous inscrire via le [site participatif dédié aux états généraux de l'alimentation](#).